

## Délibération du 28 mars 2025

délibération **N° 2025-20 C**

objet **Autorisation de lancer une consultation pour la fourniture et la maintenance de bandes transporteuses et équipements associés pour les sites de Savoie Déchets**

- Date de convocation : le 21 mars 2025
- Date de publication : le 4 avril 2025

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 21 mars 2025 s'est réuni le 28 mars 2025 à 14 h 30 à l'UVETD, 336 rue de Chantabord à Chambéry sous la présidence de Marie BENEVISE, Présidente de Savoie Déchets.

**Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 23, Nombre de votants : 25**

### POUVOIR DE VOTE

Jean-Marc DRIVET donne pouvoir de vote à Yves GRANGE  
François CHEMIN donne pouvoir de vote à Laurence BOIRON

### EXCUSES : 11

BRUN Pierre  
JOLY Max  
FABRE Maryse  
SARTORI Walter  
GIRAUD Murielle  
GIRARD Marc  
DRIVET Jean-Marc  
MAITRE Florian  
BURNIER-FRAMBORET Frédéric  
CHEMIN François  
SIMON Christian

### ABSENTS : 8

LEOUTRE Jean-Marc  
RUFFIER-LANCHE René  
GUIGUE Thibaut  
THEVENON Raphaël  
ROUGEAUX Jean-Pierre  
DANIS Georges  
AMET Yannick  
SPIGARELLI Lucien

### ELUS TITULAIRES PRESENTS : 20

BENEVISE Marie  
BOIX-NEVEU Arthur  
GRILLAUD Laurent  
BLANQUET Denis  
VAN STRAATEN Nicolas  
BARBIER Marie-Claire  
CARDE Daniel  
GRANGE Yves  
TAIN Daniel  
RAUCAZ Christian  
ZOCCOLO Alain  
DAL BIANCO Serge  
VIGUET-CARRIN Françoise  
BRUNIER Thierry  
CECILLE Joël  
PERRIER Jean-Claude  
VARESANO José  
FRAISSARD Jean-Claude  
HANRARD Bernard  
BOIRON Laurence

### ELUS SUPPLEANTS PRESENTS : 3

FANTIN Philippe  
REYNAUD Claude  
VIBERT Christian

## Délibération du 28 mars 2025

délibération

N° 2025-20 C

objet

**Autorisation de lancer une consultation pour la fourniture et la maintenance de bandes transporteuses et équipements associés pour les sites de Savoie Déchets**

Monsieur Arthur BOIX NEVEU, vice-président, expose que les bandes transporteuses sont des dispositifs de transport permettant le déplacement continu des collectes sélectives à toutes les étapes du tri sur le Centre de Tri et pour le convoyage des mâchefers sur l'UVETD.

Il est donc proposé de lancer une consultation allotie sous la forme d'un appel d'offres ouvert conformément aux dispositions du code de la commande publique, en vue de la conclusion d'accords-cadres à bons de commande et à marchés subséquents pour la fourniture et la maintenance de bandes transporteuses et équipements associés.

La consultation à initier sera organisée en 2 lots définis comme suit :

Lot 1	Fourniture des bandes transporteuses, matériels associés et maintenance préventive	Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire	Montant maximum de 1 700 000 € HT sur 4 ans
Lot 2	Maintenance corrective des bandes transporteuses et matériels associés	Accord-cadre à marchés subséquents multi-attributaires (nombre maximum : 3 attributaires)	Montant maximum de 300 000 € HT sur 4 ans

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral de création du Syndicat Savoie Déchets en date du 09 décembre 2009,

**Vu** les statuts de Savoie Déchets,

**Vu** la délibération n°2023-40C, du Comité Syndical du 13 Octobre 2023, relative aux délégations de compétences du Comité Syndical à la Présidente de Savoie Déchets, prévue par l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la Commande Publique,

### **Le Comité Syndical après avoir délibéré et à l'unanimité**

Article 1 : approuve le lancement d'une consultation en vue de la conclusion d'accords-cadres à bons de commande et à marchés subséquents pour la fourniture et la maintenance de bandes transporteuses et équipements associés pour les sites de Savoie Déchets,

Article 2 : autorise la Présidente, ou son représentant, à signer les accords-cadres et tous les documents y afférent.

Le Secrétaire de séance,  
Arthur BOIX NEVEU



La Présidente,  
Marie BENEVISE

